Zied AYADI Khadija ABDERRAHIM 10 RUE D ESTIENNE D ORVES Appartement C204 92500 Rueil-Malmaison

> SCARPIM PM 52B rue de la bienfaisance 75008 Paris

Objet : demande de congé de logement Lettre recommandée avec avis de réception

Madame, Monsieur,

Nous allons prochainement quitter notre logement. Celui-ci se trouve en zone tendue.

Conformément à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 (article 15) et au décret n° 2013-392 relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants instituée par l'article 232 du code général des impôts (premier tableau en annexe du décret), le préavis dans cette situation est d'un mois.

Le congé prendra effet 1 mois après la date d'accusé de réception du courrier recommandé.

Afin de convenir ensemble d'une date pour vous remettre les clés du logement et réaliser ensemble l'état des lieux, nous vous informons que le déménagement est prévu le 26 mai 2024.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Rueil-Malmaison, le 29 avril 2024

Zied AYADI

Khadija ABDERRAHIM